

1 MILLIARD D'EUROS POUR 15 PROJETS PRIORITAIRES

LA MÉTROPOLÉ
AIX-MARSEILLE-PROVENCE
DÉVELOPPE LES TRANSPORTS
DE DEMAIN AVEC L'ÉTAT

DOSSIER DE PRESSE / DÉCEMBRE 2021



1 MILLIARD D'EUROS POUR 15 PROJETS PRIORITAIRES

Ce mardi 14 décembre 2021, la Présidente de la Métropole, Martine Vassal, et le Premier ministre, Jean Castex, ont signé le protocole d'engagement pour la création du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Mobilité. 15 projets structurants vont pouvoir bénéficier de l'aide de l'État pour développer la mobilité sur tout le territoire.

À l'occasion de son déplacement officiel à Marseille, le Premier ministre, Jean Castex, a acté le soutien de l'État à hauteur de 1 milliard d'euros pour accélérer le développement des transports à Marseille et sur le territoire métropolitain : 256 millions d'euros de subventions et 744 millions d'euros d'avances remboursables inscrites dans la loi de finance 2022.

« **Ce soutien financier va donner un véritable coup d'accélérateur à nos projets pour améliorer les transports en commun dans les quartiers nord de Marseille et sur l'ensemble du territoire.** Cette avancée historique est aussi le fruit d'un travail que nous avons mené, depuis plusieurs mois. Le développement de la mobilité est la première de nos compétences et aussi la première de mes priorités », a affirmé Martine Vassal, la Présidente de la Métropole, en amont de la signature de cette convention. **«Aujourd'hui, je veux passer directement d'un mode de transports des années 50 à celui de 2030»**, a-t-elle ajouté

L'État et la Métropole ont ainsi identifié 15 projets prioritaires parmi lesquels l'automatisation du métro, la création ou l'extension de quatre lignes de tramway et de cinq BHNS.

La création d'un GIP Mobilité, présidé par la Métropole en association avec l'État, le Conseil régional, le Conseil départemental, les six communes principalement concernées, les représentants du monde économique et des voyageurs, permettra un véritable suivi des projets engagés.

Depuis 2018, la Métropole a engagé de nombreux chantiers sur son territoire : réalisation de l'Aixpress, construction de pôles d'échanges sur l'ensemble du territoire, voies réservées aux bus sur autoroutes, transition écologique de sa flotte énergétique etc. A travers son Plan de Déplacement Urbain qu'elle adoptera le 16 décembre, la Métropole se fixe un objectif à atteindre : Faire en sorte que 50 % des métropolitains se situent à moins de 500m d'un transport à haut niveau de service.

Bâtir un réseau de transports digne de la deuxième métropole de France est une urgence absolue pour les habitants, et c'est l'une des priorités de la Métropole Aix Marseille Provence. Grâce au soutien de l'Etat, la Métropole va pouvoir financer 15 projets prioritaires pour le développement de la mobilité sur l'ensemble du territoire. Des projets pour développer la mobilité à Marseille et dans plusieurs bassins de vie de la Métropole qui permettront de rattraper le retard accumulé au cours des 50 dernières années.

MODERNISATION DES RAMES DU MÉTRO DE MARSEILLE

À partir de 2024, l'actuel métro de Marseille cédera sa place à un métro automatique sans conducteur, climatisé, connecté accessible aux personnes à mobilité réduite depuis le quai et bénéficiant des technologies de pointe améliorant la souplesse d'exploitation, la qualité de service et le confort des voyageurs.



Les équipes d'Alstom, de la Métropole et le designer marseillais Ora ïto ont récemment finalisé le design extérieur et l'aménagement intérieur des nouvelles rames du métro de la deuxième ville de France.

Respectueuses de l'environnement, les nouvelles rames du métro de Marseille sont éco-conçues, permettant leur revalorisation en fin de vie à hauteur de 96 %. Elles consommeront 25 % d'énergie en moins que les rames actuellement en service grâce, notamment, au freinage électrique, à l'éclairage LED et d'autres optimisations.



MODERNISATION DES RAMES DU MÉTRO DE MARSEILLE

LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DU MÉTRO DE MARSEILLE :

La modernisation du métro s'accompagne de nombreux chantiers menés pour la mise en accessibilité progressive des principales stations marseillaises. À l'horizon 2023, sept stations (Vieux-Port, La Rose, Timone, Jules Guesde, Rond-Point du Prado, Castellane, Saint-Charles) seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les 16 autres stations du réseau entameront leur transformation à partir de 2024.

Des premières réalisations vont déjà dans ce sens, comme la station Blancarde, La Fourragère, la Sainte-Marguerite, désormais équipée d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, et la station Capitaine Gèze, terminus de la ligne 2, ouverte depuis décembre 2019.



Pour la première fois en France, la Métropole et la RTM équiperont en 2022 les 29 stations du métro de Marseille d'une solution de guidage à destination des voyageurs malvoyants utilisant des balises Bluetooth via l'application Evelity, développée par la société Okeenea Digital.



LA STATION DE LA GARE SAINT-CHARLES ENTRE EN TRAVAUX

La station de la gare Saint-Charles accueille plus de 20 millions de voyageurs par an. Il s'agit de la station de métro la plus fréquentée du réseau RTM et du 1^{er} pôle d'échanges de la Métropole. Jusqu'en 2023, la station se modernise : élargissement des quais, installation de 4 ascenseurs, changement de tous les escaliers mécaniques et rénovation des espaces de ventes.



EXTENSION NORD-SUD DU TRAMWAY À MARSEILLE

Dans le cadre du développement du réseau de transports collectifs en site propre de Marseille, la Métropole Aix-Marseille-Provence étend son réseau de tramway vers le nord et vers le sud. Le futur tracé s'étendra de La Castellane dans les quartiers nord à la Rouvière au sud et constituera ainsi la colonne vertébrale de la mobilité de l'agglomération marseillaise. Un projet d'ampleur, très attendu par les habitants, qui concilie qualité de vie, requalification urbaine et enjeux environnementaux pour proposer une alternative au tout-voiture et faciliter le quotidien des métropolitains.



rue de Lyon

La première tranche permettra notamment de créer une liaison de transports collectifs en site propre entre Capitaine Gèze et La Gaye en connectant des quartiers denses et/ou en projet (EuroMed 1 et 2, au nord ; Le Rouet, La Capelette, Dromel, les hôpitaux et le pôle d'activités attenant, au sud).

La place Castellane fera, elle, l'objet d'une requalification complète à l'occasion du prolongement du tracé vers le sud.

LES TRAVAUX SE DÉROULERONT EN DEUX PHASES

Première phase : 2020-2025

Prolongation au nord, d'Arenc à Capitaine Gèze
Prolongation au sud, de la place Castellane à la Gaye-Hôpitaux Sud

Deuxième phase : 2022-2028

Prolongation au nord, jusqu'au lycée Saint-Exupéry et la cité La Castellane
Prolongation au sud, jusqu'au quartier de la Rouvière



Place Castellane

EXTENSION NORD-SUD DU TRAMWAY À MARSEILLE

Depuis plusieurs mois, les travaux préparatoires (réseaux et libérations d'emprises foncières) ont démarré et se poursuivent pour permettre ensuite les chantiers en surface. Le chantier des infrastructures (voirie et système de transport) débutera, de son côté, début 2022 de façon progressive jusqu'en 2025.

Cette extension s'accompagne de travaux de requalification importants qui transformeront plusieurs sites emblématiques : place Castellane, place Ferrié, boulevard Schloesing, rue de Lyon...). Les travaux s'accompagneront de la création d'aménagements cyclables et plus de 500 arbres supplémentaires seront plantés le long du parcours.



LE PARKING RELAIS SAINTE-MARGUERITE FAIT PEAU NEUVE !

Afin d'accueillir l'extension du tramway des travaux sont nécessaires pour réaliser le futur pôle d'échanges de Dromel ainsi que le nouveau site de maintenance et de remisage des rames du tramway. Fin 2024, un nouveau parking relais verra le jour. Ces travaux nécessitent, pour garantir la sécurité pendant toute la durée du chantier, la fermeture totale du parking existant. L'organisation des travaux permet néanmoins de maintenir le fonctionnement du pôle d'échanges et de la station de métro Sainte-Marguerite Dromel.

D'une capacité de 600 places, le futur parking relais Sainte-Marguerite Dromel sera géré par la RTM et permettra le stationnement des véhicules sur trois étages. Il comprendra 14 places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite ainsi que 38 places équipées de bornes de recharge des véhicules électriques. Un système de guidage à la place et de comptage permettra aux automobilistes de trouver facilement une place dès leur arrivée.

Ce parking relais sera éco-responsable : il consommera moins d'énergie grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit. Afin de préserver les ressources en eau, les installations les plus consommatrices, comme le nettoyage des ramasseurs, seront équipées d'un système de recyclage, permettant de réduire sensiblement la consommation.

UN NOUVEAU TRAMWAY ENTRE LA RUE DE ROME ET LA PLACE DU 4 SEPTEMBRE

Cette nouvelle ligne de tramway permettra de désengorger un des quartiers les plus denses de Marseille, uniquement desservi par les bus.



Place du 4 septembre

Le tracé passera du croisement de la rue de Rome / Préfecture vers le boulevard Peytral, puis le cours Pierre Puget, rejoignant le boulevard de la Corderie et l'avenue de la Corse jusqu'à la place du Quatre Septembre. 4 stations seront créées sur ce parcours de 2,1 km, dont une correspondance avec le métro Estrangin. Ce projet d'extension permettra également la requalification urbaine de l'ensemble des voies empruntées et une mise en valeur du patrimoine architectural. Cette extension desservira ainsi plusieurs lycées et collèges, dont l'Ecole de la Deuxième Chance, ainsi que l'Institut de Formation des aides-soignants.

Les études de faisabilité ont été finalisés en 2018, le jury de concours d'attribution du marché de maîtrise d'œuvre se tiendra le 16 décembre prochain.



Place Félix Baret

UN TRAMWAY POUR DÉSENCLAVER LE QUARTIER DE LA BELLE DE MAI

La Métropole a engagé des études de faisabilité pour la réalisation d'une extension du tramway entre le quartier de Saint-Charles et la Belle-de-Mai. Ce projet s'inscrit en cohérence avec les études engagées à travers l'opération de renouvellement urbain Quartiers Libres et le projet de la gare souterraine de Saint-Charles via le boulevard National. L'ensemble des questions concernant les modes actifs comme le vélo ou la marche seront inclus en complément de la réalisation de cette extension du tramway.



COMMENT MÈNE-T-ON UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UN TRAMWAY ?

La réalisation d'une ligne de tramway ou de son prolongement prend en moyenne 8 à 10 ans. Les grandes étapes d'un tel projet sont les suivantes :

1 : Etudes préalables au projet : 2 ans

- Etudes d'opportunité
- Inscription du projet au PDU (peut intervenir en amont)

2 : Etudes et concertation : 2 ans

- Etudes de faisabilité
- Désignation de la maîtrise d'œuvre
- Concertation publique
- Etudes d'avant-projet

3 : Phase administrative : 1 à 2 ans

- Finalisation de l'avant-projet, prêt pour être présenté à l'enquête publique.
- Enquête publique – PRO – DCE
- Déclaration d'utilité publique (DUP)

4 : Phase travaux : 3-4 ans

- Lancement des appels d'offres
- Dévoisement des réseaux
- Aménagements et équipements
- Essais et mise en service

Les calendriers des projets dépendent avant tout de leur niveau d'avancement. Pour l'extension du tramway vers la place du 4 septembre, les études sont déjà engagées depuis plusieurs années. Concernant l'extension vers la belle de Mai, la Présidente de la Métropole, Martine Vassal, vient de lancer les études préalables au lancement du projet.

RAPPEL DES PROJETS DÉJÀ ENGAGÉS :

1. Tramway du 4 septembre : **désignation du maître d'œuvre en cours** ; concertation publique au printemps 2022; enquête publique en 2023 ; déclaration de projet fin 2023 ; **début du chantier en cours** ; 3 ans de chantier ; Fin de chantier 2026.
2. Tramway Nord Sud phase 1 : **phase de dévoisement des réseaux en cours**, les aménagements débutent en 2022.
3. Tramway Nord Sud phase 2 : des **études de faisabilité complémentaires** vont être engagées ; la concertation publique se déroulera à l'été 2022 ; désignation du maître d'œuvre en 2023 ; enquête publique début 2024 ; **début du chantier 2025** ; fin chantier 2027/28.
4. Tramway Belle de mai : **études de faisabilité en cours**. Elles seront partagées avec la Ville de Marseille à l'occasion d'un prochain comité de pilotage. Elle se poursuivront ensuite avec les études de faisabilité.



Bld. de la corderie

BHNS B4 : UN BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE POUR RELIER LE NORD ET L'EST DE MARSEILLE

La Métropole Aix Marseille Provence prévoit la création, d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) dans les quartiers nord de Marseille. Baptisée B4, cette ligne permettra de relier le nord et l'est de la ville et offrira ainsi un nouveau mode de transport rapide pour plus de 46 600 habitants.

Grâce à la création de cette nouvelle ligne, la Métropole prévoit une réduction quotidienne de la circulation automobile dans le secteur de l'ordre de 2 500 véhicules. Cette opération prévoit également l'aménagement d'espaces de circulation "actifs" : pistes cyclables, parkings pour vélos, voies piétonnes, larges espaces apaisés et plantation de 250 arbres le long de la ligne.



RÉAMÉNER L'ENTRÉE NORD DE LA VILLE

Secteur stratégique particulièrement fréquenté dans le nord de Marseille, l'axe Cap Pinède-Gèze relie les autoroutes A7 et A55. Au niveau de l'ancienne passerelle, il croise le marché aux puces et le récent pôle d'échanges multimodal de Gèze (terminus nord de la ligne 2 du métro de Marseille). La Métropole a achevé la démolition de cet autopont qui voyait défiler près de 3 000 véhicules par heure en juillet 2021, dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine portée par Euroméditerranée. C'est tout le quartier qui profitera, par la suite, d'espaces réaménagés à la fin des travaux.



LE PÔLE D'ÉCHANGE DE SAINT-ANDRÉ, POUR FAVORISER L'INTERMODALITÉ AVEC LE TRAMWAY NORD / SUD

La création de ce pôle d'échanges fait partie intégrante du prolongement du tramway vers le nord de Marseille, avec la création de la halte ferroviaire de Saint André dans le cadre du projet LNPCA. Il participera au désenclavement des quartiers nord et desservira la zone d'activité de Saumaty Seon.



Pôle d'échange de Saint Antoine
Plan de masse technique

Echelle graphique
0 5 10 20m

EMPRISES

- VORIE TC2
- TROTTOIR ET CIRCULATIONS PIETONNES TC2
- ESPACES VERTS



UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL POUR LE QUARTIER DE FRAIS VALLON



La création de ce pôle d'échanges, qui comprend la réalisation d'une nouvelle gare routière ainsi que d'un parking relais de 150 places, s'inscrit dans le cadre du projet de requalification urbaine du quartier de Frais Vallon. Il se situe à proximité de plusieurs quartiers prioritaires de la politique de la ville que sont Frais Vallon, la Rose et le Petit Séminaires bénéficiaires du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Ce pôle d'échanges améliorera l'attractivité de sites métropolitains dynamiques comme le campus universitaire de Saint-Jérôme et le pôle d'activités de Château Gombert.

Sa gare routière composée de 12 quais permettra d'accueillir 2 lignes du réseau express métropolitain : Aix / Malacrida – Saint Loup et Aubagne Aéroport, mais aussi 6 lignes du réseau urbain, ainsi que les BHNS marseillais : B3, B4, B5 . La liaison vers l'arrêt de métro Frais Vallon (qui se situe à moins de 500m du pôle d'échange) sera améliorée en terme d'accessibilité. Il comprendra également la création de raccordements en lien avec l'échangeur de la L2 situé à proximité du pôle d'échange.

Ce pôle d'échange fait également la part-belle aux modes doux de déplacement avec la réalisation d'un abris-vélo sécurisé ainsi que des espaces d'attentes confortables pour les voyageurs.

LE PÔLE D'ÉCHANGES DE SAINT-ANTOINE : LE CENTRE-VILLE À MOINS DE 10 MINUTES

La Métropole prévoit la réalisation d'un pôle d'échanges multimodal dans le 15^e arrondissement de Marseille dans le quartier de Saint Antoine. Ce pôle d'échanges directement connecté à la gare SNCF de Saint-Antoine s'inscrit dans le programme de rénovation urbaine du Plan d'aou / La Viste et offrira une alternative à la voiture pour de nombreux Métropolitains se rendant chaque jour dans le centre-ville de Marseille pour travailler. Bénéficiant des travaux de modernisation de la deuxième phase de la ligne ferrée Aix-Marseille, il permettra de rejoindre la gare Saint-Charles en moins de 9 minutes.

Il sera constitué :

- d'un parking de 137 places situé au sud-ouest de la gare,
- de 5 quai de bus sur le pôle d'échanges multimodal et de 2 quai bus BHNS sur l'avenue de Saint Antoine (déplacement des arrêts existants « Béranger »),
- d'une ombrière,
- d'un local pour les chauffeurs de bus,
- de 2 bassins de rétention.

Les travaux qui ont débuté en avril 2021 et s'achèveront durant l'été 2022

Dès décembre 2021, un train effectuera le trajet en moins de 15 minutes en heures de pointe vers la gare de Marseille Saint-Charles et vers Aix-en-Provence via Gardanne.

LE PÔLE D'ÉCHANGE DE PLAN DE CAMPAGNE FUTUR HUB DE LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

La création de ce pôle d'échanges multimodal (PEM) s'inscrit pleinement dans le cadre de la réalisation de la future halte ferroviaire de Plan de Campagne connectée avec la gare Saint-Charles de Marseille et la gare d'Aix-Centre dans le cadre de la deuxième phase de la modernisation de la ligne ferrée Aix-Marseille. Situé à proximité immédiate de l'A51, il permettra également de desservir Plan de Campagne, la plus grande zone commerciale du territoire.

Le Pôle d'échanges multimodal sera composé de :

- 1 gare routière équipée de 7 quais,
- 2 parkings en surface de part et d'autres des voies ferrées de respectivement 100 et 300 places,
- 20 places dédiées aux véhicules électriques,
- 8 places pour les personnes à mobilité réduite,
- 1 local sécurisé pour les vélos et les deux roues motorisés.

Cette nouvelle gare routière sera directement connectée au Zénibus, le BHNS reliant Marignane aux Pennes-Mirabeau dans le cadre de la prolongation de la ligne existante.

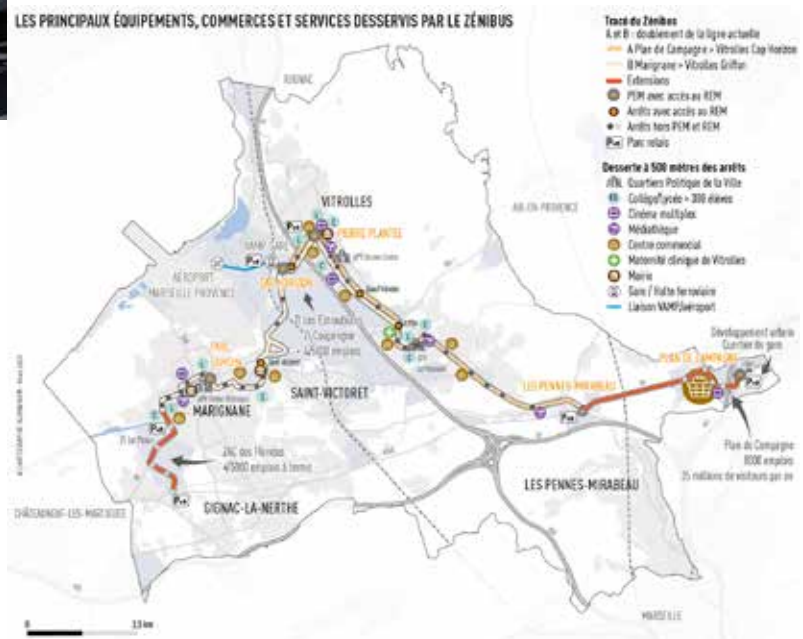


PROLONGEMENT DU ZÉNIBUS POUR LES COMMUNES DE L'EST DE L'ETANG DE BERRE



Le ZENIBUS est le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) qui relie les communes de Marignane, Saint-Victoret, Vitrolles et Les Pennes-Mirabeau. Mis en service en septembre 2016, il connaît un succès important avec 1,5 million de voyageurs par an, lié en grande partie à son tracé, qui permet de desservir la zone d'activité des Estroublans et la gare routière Pierre Plantée, à Vitrolles, l'une des plus grandes de la Métropole, ou encore le Technoparc des Florides, à Marignane.

La Métropole a approuvé son prolongement en juin dernier, ce qui permettra, avec la création de deux nouvelles lignes, de desservir des pôles économiques majeurs du territoire à Marignane, et la zone commerciale de Plan de Campagne.



Les deux nouvelles lignes ZEN A et ZEN B rentreront en service fin 2025.

- la création de 4 km de voies réservées supplémentaires avec ce projet d'extension
- une ligne ZEN A Cap Horizon (Vitrolles) <-> PEM Plan de Campagne de 14.5km
- une ligne ZEN B ZAC des Florides (Marignane) <-> Le Griffon (Vitrolles) de 12.3 km
- 22 véhicules circulant au GNV

LE VAL TRAM UN PROJET STRUCTURANT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EST DU TERRITOIRE

Le projet Val' Tram consiste à réaliser une ligne de tramway entre La Bouilladisse et Aubagne, en réutilisant principalement la plateforme de l'ancienne voie ferrée, dite de Valdonne. Ce projet vise à étendre la ligne actuelle depuis la gare d'Aubagne jusqu'à La Bouilladisse.

Le tracé de 14 km traversera cinq communes (La Bouilladisse, La Destrousse, Auriol, Roquevaire et Aubagne). 60 000 voyageurs seront ainsi directement concernés.

Des connexions et des correspondances sont prévues avec le réseau TER, les lignes de cars de la Métropole, les parkings relais et les stations vélos qui seront implantées le long d'une piste cyclable sécurisée « La Bouilladisse-Aubagne ». Sur ce dernier axe, particulièrement engorgé aux heures de pointe avec 18 000 véhicules par jour, le Val' Tram offrira de nouvelles opportunités de déplacements. Cette voie dédiée, , proposera des temps de trajets très compétitifs par rapport à la voiture. Cette nouvelle ligne de tramway contribuera également au renforcement de l'attractivité de la ville d'Aubagne et du territoire métropolitain grâce à une meilleure intermodalité et des aménagements permettant de créer un cadre de vie plus apaisé.

LE PROJET EN CHIFFRES

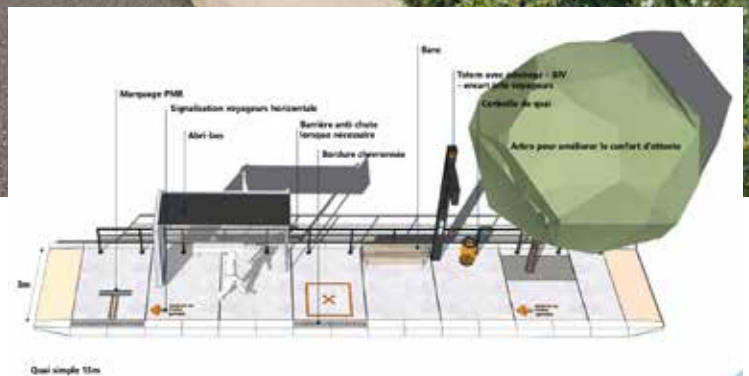
- 14,4 km de nouveau tracé
- 11 nouvelles stations
- 5 parkings relais
- 500 places de stationnement
- 15 000 voyageurs par jour en moyenne
- 12 000 emplois et 60 000 habitants desservis
- 100 % accessible aux personnes à mobilité réduite
- 25 minutes de trajet entre La Bouilladisse et la gare d'Aubagne



LE CHRONOBUS, LE BHNS D'AUBAGNE : UNE ALTERNATIVE À LA VOITURE POUR 12 000 SALARIÉS.

Ce projet qui s'inscrit dans le dispositif de requalification urbaine de la zone industrielle des Paluds, permettra de connecter le pôle d'échanges multimodal d'Aubagne et la plaine des Paluds. L'objectif : proposer une alternative à la voiture pour les 12 000 salariés des zones commerciale et industrielle avec un temps de parcours réduit. Le projet prévoit un tracé de 6,5 kilomètres dont 3 kilomètres en site propre, entre la gare d'Aubagne et le parc d'activités de Gémenos avec 12 stations accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il est ainsi prévu 8 km d'itinéraires cyclable intégrant la réalisation de plusieurs passerelles pour permettre aux vélos de rejoindre l'avenue des Paluds et le centre de congrès Agora à Aubagne.

Le Chronobus est un projet respectueux de l'environnement. Le matériel roulant sera constitué de bus GNV hybrides de nouvelle génération. Une centaine d'arbres seront plantés sur le tracé, permettant de végétaliser la zone industrielle des Paluds. Les zones naturelles existantes seront préservées. La réalisation de ce BHNS prévoit la création d'un nouveau parking relais qui servira de correspondance et d'échange entre le Chronobus et le réseau métropolitain.



UN BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE ENTRE MARTIGUES ET PORT-DE-BOUC



Ce projet correspond à l'une des trois lignes structurantes du réseau de transport Ulysse de l'ouest de l'étang de Berre. Avec un parcours de plus de 13km et 29 stations, il desservira les centres-villes de Martigues et de Port-de-Bouc et permettra de rejoindre de grands équipements générateurs de déplacements comme l'hôpital de Martigues, des établissements scolaires (lycées et collèges), le parc de loisirs de Figuerolles...

Il bénéficiera d'un système de priorité à tous les carrefours, des aménagements cyclables seront réalisés tout au long du parcours. Avec une amplitude horaire élevée et une circulation entre 6h du matin jusqu'à 21h30 tous les soirs, sa fréquence est estimée à 10 minutes en heures de pointe. Ce BHNS sera directement connecté au nouveau pôle d'échanges multimodal de Martigues ainsi qu'aux gares SNCF de Port-de-Bouc et de Croix-Sainte, favorisant ainsi l'intermodalité entre les différents modes de déplacements.

LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DANIELLE CASANOVA INAUGURÉ EN AOÛT 2021 À MARTIGUES :

Le pôle d'échanges privilégie l'interconnexion entre les lignes urbaines desservant Martigues et les lignes interurbaines permettant de se déplacer dans la métropole, notamment vers Marseille, l'aéroport Marseille Provence, Aix-en-Provence ou les communes de la Côte Bleue. Eco-responsable et végétalisé, d'une capacité de 71 places comprenant un abri vélo sécurisé d'une capacité de 25 places, il a pour objectif de renforcer l'attractivité du territoire tout en accompagnant la sortie du « tout voiture ».

LA MÉTROPOLE PROLONGE L'AIXPRESS LE BHNS 100% ÉLECTRIQUE D'AIX-EN-PROVENCE



En 2019 la Métropole inaugurerait l'Aixpress, le BHNS 100% électrique d'Aix-en-Provence. La ligne s'étend sur 7,2 km et comprend 19 stations positionnées tous les 350m. La ligne dessert le centre-ville, les grands équipements et tous les sites universitaires d'Aix-en-Provence. Sa fréquence de passage est de 7 minutes. Son parcours est constitué à plus de 80% en site propre indépendant du trafic routier. Ce qui lui permet d'assurer un service fiable, rapide et régulier.

La Métropole va prolonger ce BHNS jusqu'au quartier en pleine expansion du Val Saint-André. Cette extension de 2,1 km dont 1,8 km en site propre, pour 5 nouvelles stations, concernera près de 9 000 habitants et 4 000 salariés. Cette extension permettra de transporter plus de 5100 voyageurs par jour.

La Métropole profitera de cette extension pour procéder au renouvellement de la flotte de bus toujours entièrement électriques, passant ainsi de 12 à 18m, atteignant ainsi une capacité de 115 places dont 28 assistés et 87 debout. Comme pour le tracé d'origine, cette extension accordera une place au modes doux de déplacement avec le prolongement des pistes cyclables.

CONTACTS PRESSE

**Service Presse Métropole Aix-Marseille-Provence
DGA Communication, Relations extérieures
et Grands événements**

04 91 99 79 74 - presse@ampmetropole.fr

Chef du Service Presse :

Stéphane GIREAU

04 91 997 997

stephane.gireau@ampmetropole.fr

Attachés de presse :

Laurent DESBUISSONS

04 91 99 78 29

laurent.desbuissons@ampmetropole.fr

Julia NONIS

04 91 99 77 74

julia.nonis@ampmetropole.fr

Marjorie PIRAS

04 91 99 79 48

marjorie.piras@ampmetropole.fr

Dossier suivi par Yann TAXIL

04 91 99 79 67

yann.taxil@ampmetropole.fr

Assistant attaché de presse (apprenti) :

Léonard Perez

leonard.perez@ampmetropole.fr